

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3 d'une surface Loi Carrez de 96,28 m²

sis à **MONTPELLIER** (Hérault), 6, rue du Terral

Le bien est occupé par le propriétaire.

MISE A PRIX : 85.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : mardi 24 octobre 2023 à 14 heures

LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 à 14 heures et suivantes au besoin
au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE FRANCE, société coopérative à capital variable, SIREN 445 200 488 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND sous le même numéro, dont le siège social est situé 3 avenue de la Libération, 63000 CLERMONT FERRAND, représentée par son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité au siège social.

Avant constitué Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat au barreau de MONTPELLIER, Espace Pitot - 60, place J. Mirouze - bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis à MONTPELLIER (Hérault), 6, rue du Terral, cadastré section HS, n° 177, pour une contenance de 1 a 39 ca :

Le lot n° 6 : un appartement situé au 2ème étage comprenant tout le deuxième étage, composé de trois pièces principales, cuisine, salle de bains, entrée, débarras et wc d'une surface Loi Carrez de 96,28 m².

Et les 292/1.000èmes des parties communes générales.

L'ensemble immobilier sus-désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître DJON, notaire à MONTPELLIER, le 02/05/1958, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1, le 29/05/1958, vol. 2234 n° 34.

Modificatif aux termes d'un acte reçu par Maître DUFORETS, notaire à MONTPELLIER, le 25/02/2016 publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1, le 25/03/2016, vol. 2016 P, n° 4708.

Modificatif aux termes d'un acte reçu par Maître LHUBAC-ATTIA, notaire à VILLENEUVE LES MAGUELONE, le 15/12/2020, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1 le 18/03/2021, vol. 2021 P n° 5045.

Modificatif aux termes d'un acte reçu par la SCP Anne VIDAL, notaire à MONTPELLIER, le 24/06/2022, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1, le 21/07/2022, vol. 2022 P, n° 13349.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF :

L'immeuble est situé dans une rue piétonne du centre-ville de MONTPELLIER, à proximité de l'arc de triomphe et des jardins du Peyrou.

L'appartement est en travaux.

- Sols : état brut,
- Murs et plafonds peints,
- Plinthes moulurées par endroit et absence de plinthes,
- Menuiseries extérieures : PVC et bois,
- Chauffage : électrique - pas d'équipement fixe de chauffage, ni de dispositif de refroidissement,
- Eau chaude : chauffe-eau thermodynamique.

Syndic : SAS NEXITY LAMY, immeuble Ywood Odysseum, 601, avenue Georges Méliès, 34000 MONTPELLIER.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

- **Maître Pascal ADDE-SOUBRA**, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat au barreau de MONTPELLIER, site internet : <https://www.as-avocats.net/> - mail : contact@as-avocats.net - ☎ 04.67.66.03.32.

- au **Greffier du Juge de l'Exécution** près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 22/00121) peut être consulté.

Sur les lieux pour visite le mardi 24 octobre 2023 à 14 h.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque.